



LA GAZETTE

AUBARÈDE

La Gazette

La Gazette

La Gazette

La Gazette

Le journal de votre commune, la compétence de chacun au service de tous

Sommaire:

- Le mot du Maire
- Infos Commune
- Infos Com Com
- Nos peines
- Communiqué
- Les Artisans d'Aubarède



Le mot du Maire

Voilà, 2020 est terminé et 2021 entamé. Nous ne vous avons pas présenté nos vœux mais, bien sûr, nous souhaitons à tous le meilleur.

Personnellement, je souhaiterais que cette pandémie se termine pour enfin pouvoir vous croisez à nouveau dans les rues et simplement nous dire quelques mots. Cette convivialité manque à tous.

Au sein de la municipalité quelques projets se dessinent pour 2021, nous en parlons dans ce journal. Les travaux prévus ont pris du retard à cause de la conjoncture actuelle. Le confinement a retardé beaucoup d'entreprises. Nous faisons tout pour faire avancer les choses.

Je tiens à remercier toutes les personnes œuvrant dans l'ombre pour que la commune soit agréable à vivre. Je pense à celles qui ramassent un papier, celles qui nettoient devant leur porte, celles qui débouche une grille ou une buse lors d'un orage, etc... Toutes ces actions sont agréables à nos yeux.

Un merci à François TAPIE, pour la mise en route des fontaines du cimetière installées par Loulou Borali. François nous a offert toute la robinetterie et la main d'œuvre.

Merci aussi à Philippe STUZZ qui a posé et offert la dalle sur laquelle reposera le colombarium.

Pour finir, même si on ne se voit pas, nous restons à votre disposition. Quelle que soit la demande, les conseillers municipaux et moi-même sommes à votre écoute.

J'espère à bientôt

Mars 2021

Infos Commune :

Avancement des dossiers travaux:

Travaux effectués:

* **L'entretien des fossés** a été effectué, sauf le pont de la vieille route de Chelles Debat qui sera terminé dans les prochaines semaines. Il est à noter que la commune de Chelles Debat prend la moitié du coût des travaux.

* **Cimetière:** Le colombarium sera placé courant avril, la dalle a été coulée (gratuitement) par Philippe Stuzz.

* **Salle de réunion de la Mairie:** Un chauffage/climatisation réversible a été installé dans la salle de réunion.

* **Chemin des tourterelles:** Un panneau voie sans issue a été installé à l'entrée du chemin des tourterelles.



Travaux à venir:

* **Voirie:** Il est évident que nous ne pouvons pas réaliser tous les travaux de voirie à effectuer cette année mais nous prévoyons de réaliser les plus urgents. Nous nous occuperons des autres dans les années futures.

Les plus urgents: - Cami dous esqueres , depuis chez Monsieur Bonnacarrere jusqu'à la ferme Gaillat et quelques trous à reboucher.

- Allée de la Barthe
- Allée et parking du cimetière
- Impasse des sapins

Pour tous ces travaux de voirie, trois devis ont été demandés:

- Pomès Darré: 49 130,40 €
- Colas: 30 756,54 €
- La routière des Pyrénées: 46 668,20 €

Le devis de la société Colas a été retenu par le Conseil Municipal.

Concessions du cimetière

Nous devons revoir le fonctionnement des concessions du cimetière en terme de durée et de prix. Pour les concessions des tombes, nous avons le choix entre 30, 50 ou 75 ans. Nous avons opté pour la durée la plus longue, 75 ans? Pour le prix, il sera dorénavant de 25 € par mètre carré, ce qui veut dire 50€ pour une tombe. En ce qui concerne le colombarium, dix emplacements qui peuvent accueillir chacun quatre urnes, seront disponibles. Le prix sera de 400€ par emplacement. Ce prix relativement important se justifie par le coût de la mise en place du colombarium. Le prix de revient de chacun des emplacements est de 740€, ce qui veut dire que la Mairie prend en charge 46% du coût des travaux.

Carte communale:

Le processus de mise en place de la carte communale suit sont court.

Dans ce cadre, nous devons procéder à une enquête publique pour permettre à nous tous de faire part de nos remarques, demandes ou autre réflexions. Pour cela il est obligatoire de créer un site internet.

Deux possibilités s'offraient à nous: Soit passer par l'organisme de la carte communale qui nous proposait un site éphémère, fermé à la fin de l'enquête pour 500€ ou bien le créer nous même.

Sur notre demande, Virgile Ferroukh nous a fait deux propositions:

- Un site éphémère pour 392,00 €
- Un site permanent qui nous servirait après l'enquête publique pour y déposer toutes les infos du Village, des échanges, des photos... pour 672,00 €.

Le Conseil municipal a choisi le site permanent de Virgile Ferroukh.

Bois communal:

Comme vous l'avez sans doute constaté, beaucoup de bois sont tombés durant l'hiver. Les dégâts occasionnés par ces chutes et les intempéries ont dégradé les bois communaux.

Afin de nous permettre de profiter pleinement du plaisir de s'y promener, le Conseil municipal envisage d'organiser une journée de nettoyage et d'entretien des chemins sur le même principe que les journées de nettoyage du village.

Corbeilles et déchets:

Vous l'avez sans doute constaté, nous avons mis en place quatre corbeilles dans le centre du village:

- près du terrain de pétanque
- près des distributeurs de pain
- près de l'arrêt de bus
- devant l'église

Nous en profitons pour vous rappeler qu'elles ne sont destinées qu'à recevoir les papiers et les petits déchets. En aucun cas nous ne devons y déposer, mégots, gravats, tontes de pelouse, litières de chats... Nous vous remercions de votre civisme.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de jeter des papiers et autres déchets sur la voie publique. Certains d'entre nous prennent la peine de les ramasser pour garder notre village le plus agréable possible, nous vous demandons de contribuer à cet effort en utilisant les corbeilles.

D'autre part, étant donné que nos différentes remarques n'ont pas donné les résultats escomptés et comme nous l'avions évoqué dans une précédente gazette, nous avons installé une caméra de surveillance à l'espace tri sélectif. La prochaine étape sera de prendre un arrêté municipal et de sanctionner les fautifs par des amendes.

Vitesse excessive:

Nous avons pu constater par nous-même que certains automobilistes roulaient trop vite dans les rues de notre village et certaines personnes nous ont d'ailleurs fait quelques remarques à ce sujet. Bien entendu, il n'y a pas que les aubarédois qui circulent dans nos rues et qui roulent éventuellement trop vite mais nous vous demandons de prendre soin de respecter la limitation de vitesse afin de conserver la quiétude de notre commune.

**Chiens errants:**

Plusieurs remarques nous ont été faites à propos d'une recrudescence de chiens se promenant dans nos rues. Nous vous rappelons que nous devons garder nos chiens chez nous afin de ne pas risquer de créer des problèmes tels qu'accidents de la route, agressions, dégradations... Nous vous remercions de votre compréhension.

Infos Communauté de Communes :**SMECTOM**

Courant juin, le SMECTOM (qui gère le ramassage des ordures ménagères) imposera le retrait de tous les conteneurs poubelles sauf pour les bâtiments administratifs. A partir de ce moment-là, nous serons contraints d'utiliser nos conteneurs individuels.

Par conséquent, pour permettre l'accès du chemin des tourterelles au camion poubelle, une ère de retournement sera construite au bout du chemin. Cela permettra aux autres véhicules empruntant occasionnellement ce chemin (livreurs, poste, pompiers...) de pouvoir faire demi tour sans gêner les habitants.

L'achat du terrain est sur le point d'être finalisé pour la somme de 2 004 euros.

Nos peines

Depuis la dernière gazette nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition:

- Annick Roux, décédée le 15 décembre 2020
- Jean François Claverie décédé le 9 janvier 2021.

Nos pensées vont vers leurs familles et leurs proches à qui nous présentons nos plus sincères condoléances.

La gazette d'Aubarède est au service de tous les aubarédois, si vous avez une information à communiquer, n'hésitez pas à nous en faire part

L'association APFACA communique:**Bientôt les champignons... :**

Les adhérents de l'Association des Propriétaires Forestiers Agricoles Résidents des Côteaux de l'Arros sont informés qu'une permanence sera assurée le samedi 20 mars 2021 de 10h à 12h à la Mairie d'Aubarède pour mise à jour des adhésions de l'année 2021.

Pour information ...**...et plus particulièrement pour les nouveaux résidents «chercheurs de champignons»...**

l'association regroupe les propriétaires forestiers adhérents des communes d'Aubarède, Cabanac, Castelvielh, Chelle-Debat, Mun, Osmets, Périguière et Thuy dont le siège est situé 1, rue des chataigneraies à Mun

A savoir: Moyennant une carte d'adhésion annuelle de 15€ par foyer fiscal, les propriétaires et résidents de ces communes peuvent aller chercher des champignons dans les bois des propriétaires adhérents à l'association.

Une surveillance est assurée par une garderie assermentée, habilitée à verbaliser toute personne en infraction.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser aux délégués de la Commune.

- Michel Claverie: 06 79 90 27 76
- Pascal Dupouy: 06 23 79 84 21
- Jean-Louis Victorin: 06 12 69 86 69

**Horaires d'ouverture de la Mairie:**

La Mairie est ouverte au public:

le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h

Les Artisans d'Aubarède:

Jardinier:	Jérôme Pérez: 06 86 73 42 88
Plombier:	François Tapie: 06 37 75 08 10
Bois :	Pascal Dupouy, Bois de chauffage, débardage, abattage, élagage... pas65@orange.fr - 06 23 79 84 21
Electricité:	Eric Deschamps, Electricité générale eric.deschamps0@orange.fr - 07 86 20 45 00
	Frédéric Marrou, artisan électricien fredo.marrou@orange.fr - 06 79 43 74 58
Informatique:	Virgile Ferroukh, Virgile PC: virgilepc@gmail.com - 06 07 95 18 00
Rénovation:	Claude Ferroukh, Bâti Services: claude.ferroukh@orange.fr - 06 87 11 75 74
Charpentes bois:	Thierry Tapie, charpentier - thierry.tapie@orange.fr - 05 62 35 19 64
Paysagiste:	Baptiste Coutiade, entrepreneur paysagiste - 05 62 35 10 84

Si vous désirez figurer dans "Les Artisans d'Aubarède ou faire passer une info, merci de nous le faire savoir par mail: bernard.monforte@orange.fr ou par courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Mars 2021